

PASS SANITAIRE

HIPPODROMES FRANCE GALOP

PARISLONGCHAMP • AUTEUIL • SAINT-CLOUD • CHANTILLY • DEAUVILLE

À compter du 13 juin 2021, vous devrez présenter un **PASS SANITAIRE** pour accéder aux hippodromes France Galop tous les week-ends et jours fériés, et pendant la durée du Meeting de Deauville Barrière*
À partir de 11 ans.

*Pas de pass sanitaire en semaine (Hors Meeting de Deauville Barrière) : jauge limitée à 1000 spectateurs.

QUE DEVEZ-VOUS PRÉSENTER À L'ENTRÉE DE L'HIPPODROME ?

L'UN DES TROIS JUSTIFICATIFS CI-DESSOUS,
COMPORTANT LE QR CODE 2D-DOC + UNE PIÈCE D'IDENTITÉ

UN TEST PCR OU ANTIGÉNIQUE NÉGATIF DE -48H

(nombre d'heures maximum entre le prélèvement et l'entrée de l'hippodrome).

UN SCHÉMA VACCINAL COMPLET

(comprenant le délai nécessaire pour le développement des anticorps, entre 14 et 30 jours selon les vaccins). Ce certificat est remis en mains propres par le professionnel de santé ou est téléchargeable sur le site <https://attestation-vaccin.ameli.fr/>

UN TEST RT-PCR OU ANTIGÉNIQUE POSITIF DE +15 JOURS ET - 6 MOIS

COMMENT RÉCUPÉRER LE QR CODE 2D-DOC ?

- Après votre test via le lien reçu dans le SMS envoyé par SI-DEP
- À l'issue de votre cycle vaccinal sur <https://attestation-vaccin.ameli.fr/>

QUELS SONT LES FORMATS POSSIBLES DU JUSTIFICATIF À PRÉSENTER AUX PORTES DE L'HIPPODROME ?

- Format numérique (en le téléchargeant dans l'onglet carnet de l'application TousAntiCovid).
- Format PDF sur mobile.
- Format PDF imprimé sur papier (attention à ne pas plier le QR code).

Personnes non concernées par le pass sanitaire : les salariés mobilisés lors de la réunion de courses, les prestataires, les entraîneurs et les personnels des écuries ayant un partant et les journalistes accrédités.